

Etablissement Public Territorial de Bassin Orb et Libron

Visite Travaux de Protection contre les inondations

Commune de Valras-Plage le 20 Février 2019

Protection de la commune de Valras-Plage :

La commune de Valras-Plage est exposée à trois aléas :

- Le déferlement marin
- Les crues de l'Orb
- Le ruissellement torrentiel



Protection de la commune de Valras-Plage :

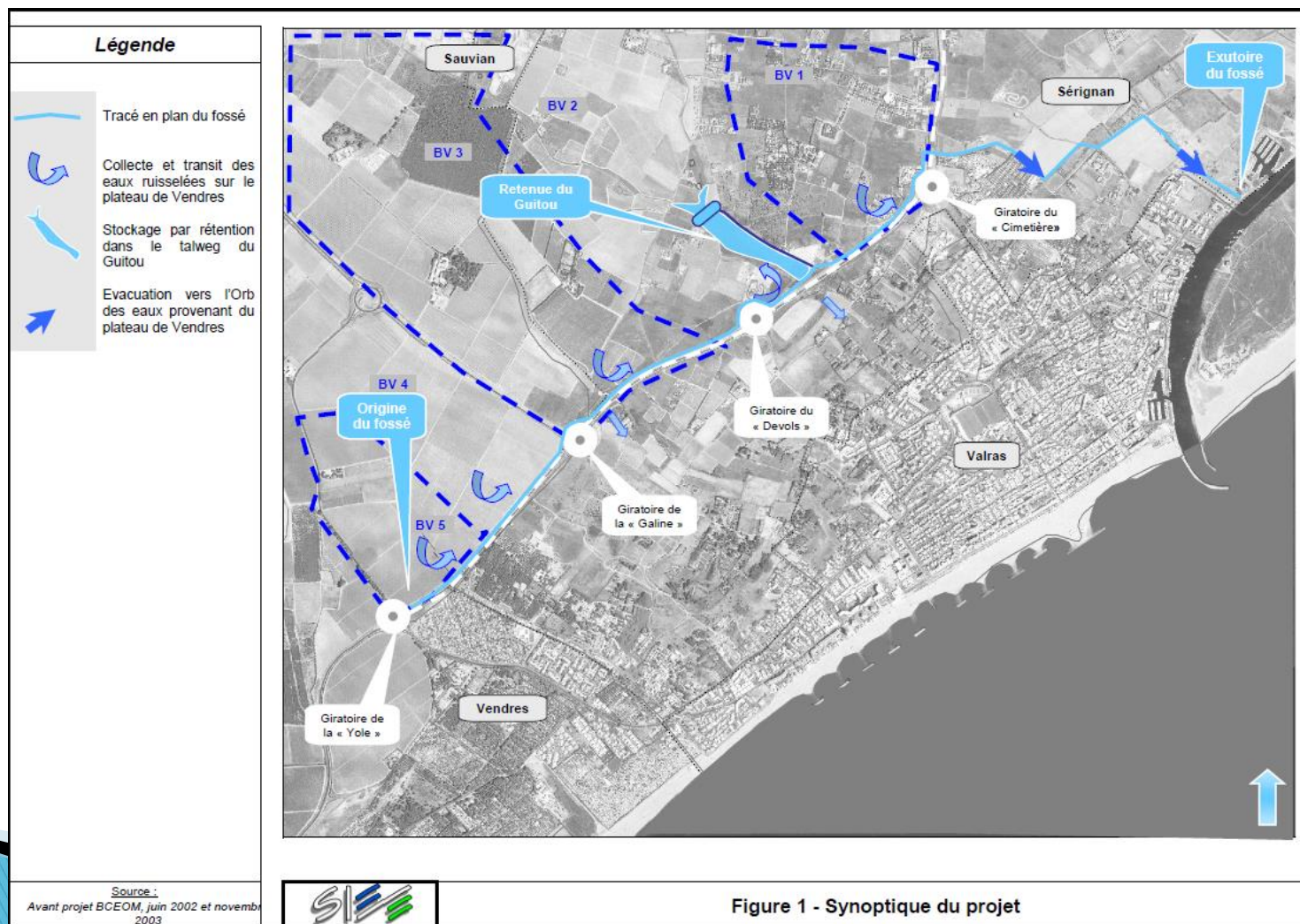
Deux chantiers d'envergure ont été finalisés en 2018 pour protéger la commune contre une crue centennale de l'Orb et un épisode torrentiel de 25 ans :

- Le canal de crête
- Le Muret de protection



RAPPEL DU CONTEXTE DE L'OPERATION : « CANAL DE CRÊTE DE SERIGNAN/VALRAS »

- 🕒 **Ouvrage permettant de protéger la commune de Valras-plage et le quartiers des « causses de Falgairas » (commune de Sérignan), contre les inondations liées au ruissellement torrentiel du coteau, en maîtrisant les débits des recs de la Galine et du Guitou, pour les renvoyer directement à Orb sans inonder le centre urbain.**



RAPPEL DU CONTEXTE DE L'OPERATION : « CANAL DE CRÊTE DE SERIGNAN/VALRAS »

Ces travaux ont été :

- ⊗ Autorisés et déclarés d'intérêt général par l'arrêté préfectoral n°07-11-443 du 9 mai 2007 ;
- ⊗ Déclarés d'Utilité Publique par l'arrêté préfectoral n°2007-II-1249 en date du 3 décembre 2007, prorogé par l'arrêté préfectoral n°2012-II-1298 du 8 octobre 2012.

Cette opération est inscrite au **Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)** de 2ème génération de l'Orb et du Libron. A ce titre, elle a été validée et bénéficie d'un financement par :

- ⊗ L'Etat, à hauteur de 40%
- ⊗ **Le Conseil Départemental de l'Hérault à hauteur de 20%**
- ⊗ La Région OCCITANIE à hauteur de 20%
- ⊗ Le reste étant pris en charge par autofinancement des communes concernées.
- ⊗ **Montant Global Opérationnel 6 M € HT**

Valras-Plage Les travaux du canal de crête avancent

La deuxième tranche du chantier a démarré.



■ Des travaux qui permettront un meilleur écoulement des eaux de pluie Canal de crête.

Débutés il y a quelques jours, de gigantesques travaux à l'entrée de Valras, au niveau du giratoire, suscitent les questionnements des automobilistes et des promeneurs curieux. Il s'agit en fait de la deuxième tranche de la réalisation du canal de crête sur les communes de Valras-Plage et Sérignan dans le cadre du plan d'aménagement et de prévention des inondations du bassin-versant de l'Orb, visant à canaliser le ruissellement des eaux du coteau.

La première tranche de cette ceinture de protection a été réalisée en aval côté Orb, fin 2010.

La réalisation du fossé d'évacuation amont va se poursuivre durant plusieurs mois. Le maître d'ouvrage est le Syndicat intercommunal de travaux pour l'aménagement de l'Orb entre Béziers et la Mer et le coût des travaux s'élève à 3 M€ hors taxes, financés à hauteur de 35 % par le conseil général de l'Hérault, 25 % par l'État et 20 % par la Région.

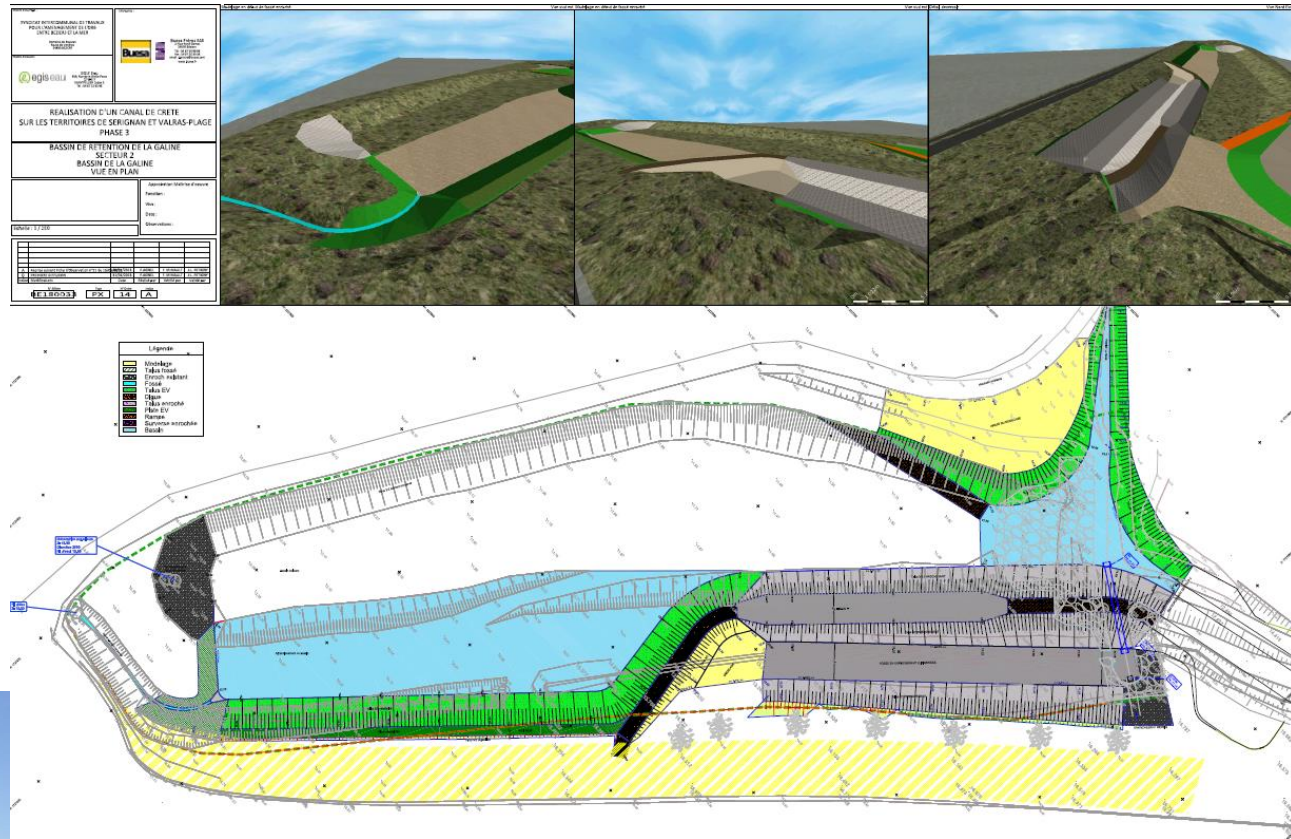
Partenaires financiers des opérations

« CANAL DE CRÊTE DE SERIGNAN/VALRAS » - 3^{ème} tranche de travaux



« CANAL DE CRÊTE DE SERIGNAN/VALRAS » - 3^{ème} tranche de travaux

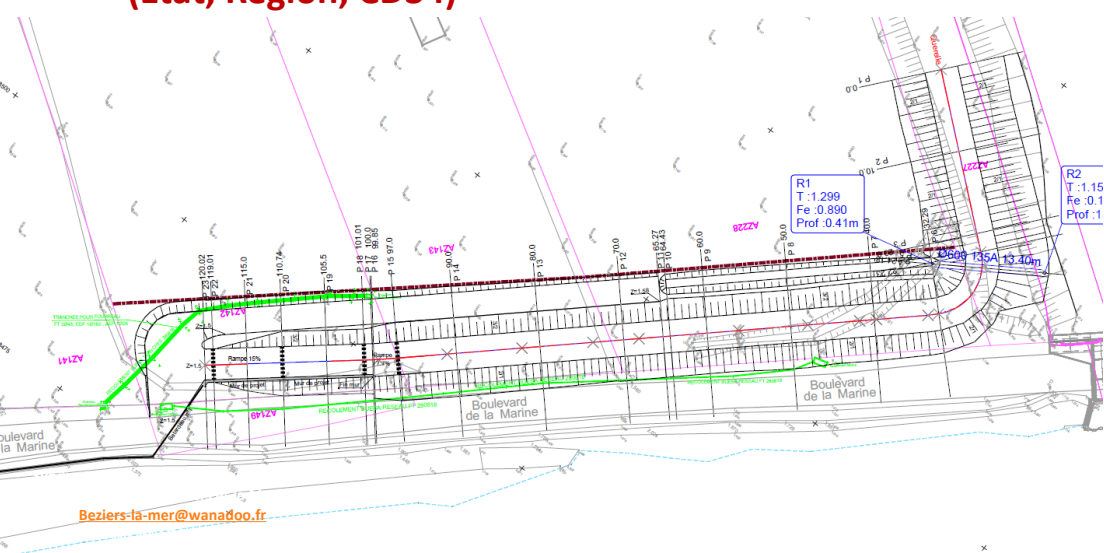
Bassin d'écèlement de la Galine



Muret anti-inondation de Valras-plage – Tranche 2

Points clefs :

- Protection contre une crue de l'Orb centennale de l'Orb en concomitance avec une tempête marine,
- Première tranche réalisée en 2007.
- Deuxième tranche : AVP finalisé en 2015, financement bouclé en 2016, autorisations administratives obtenues seulement fin 2017...
- Travaux Déclarés d'Utilité Publique / Ouvrage classé de catégorie B au titre des digues intéressant la sécurité publique.
- Budget opérationnel T2 : 900 000 € HT
- Dont 800 000 € subventionnés à 80 % par le PAPI (Etat, Région, CD34)



Partenaires financiers des opérations





FIN DU DIAPORAMA

Merci de votre attention

Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du
Libron

Partenaires financiers des opérations

